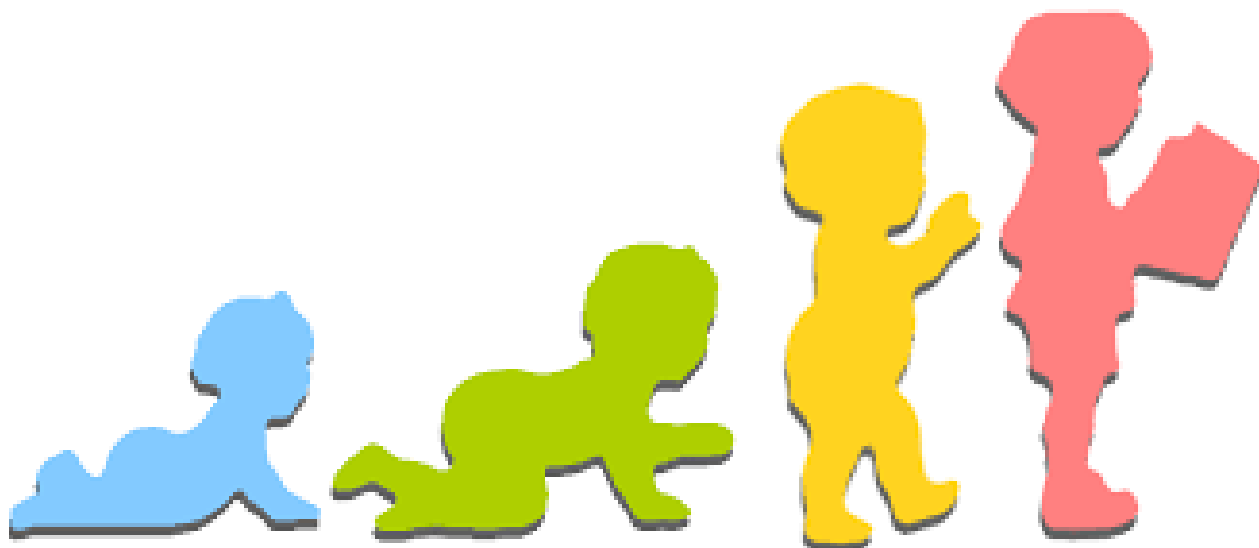


PROJET PÉDAGOGIQUE MULTI-ACCUEIL PAZAPAS DE SAINT GEORGES SUR BAULCHE



Service Enfance/Jeunesse et Vie Scolaire
Pôle Enfance Jeunesse Hubert MOISSENET
Multi-accueil Pazapas
320 rue du stade
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
Tel : 03.86.94.20.76
@ : pej@stg89.fr

Janvier 2019

SOMMAIRE

Présentation de la structure (préambule et projet)	p 3
1. L'accueil	p 5
2. Jeux et activités d'éveil	p 8
3. Les repas	p 8
4. Les soins et la propreté	p 11
5. Le sommeil	p 13
6. La bienveillance	p 15
7. La pédagogie	p 16
8. L'éveil de l'enfant	p 18
9. Les activités	p 19
Conclusion et validations	p 23
Annexe 1 : de la naissance à la marche	p 24
Annexe 2 : le petit train du sommeil	p 25
Glossaire	p 26

PREAMBULE

Le projet pédagogique du Multi-accueil Pazapas s'inscrit dans une politique enfance/jeunesse et vie scolaire associant l'ensemble du Pôle Enfance Jeunesse et ses différents secteurs : ACM périscolaire (matin avant l'école, restauration scolaire, aide aux devoirs du soir et mercredi) et extrascolaire (vacances), l'espace jeune. Partenariat avec l'école primaire (maternelle et élémentaire), la bibliothèque, l'association des assistantes maternelles de la commune.

Le Multi-accueil a un agrément de 20 places. La répartition des places d'accueil régulier et d'accueil occasionnel évolue en fonction des besoins exprimés par les familles.

LE LIEU D'ACCUEIL

MULTI-ACCUEIL PAZAPAS
320 RUE DU STADE
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
Tel: 03.86.94.20.76
@: pej@stg89.fr

Date d'ouverture du multi-accueil : **01 mars 2004**
Date de modification d'agrément : **18 décembre 2015**

GESTIONNAIRE

- *NATURE JURIDIQUE* : Mairie de St Georges/Baulche
- *ADRESSE*: 37 Grande Rue
89000 St Georges/Baulches
- *TÉLÉPHONE* : 03.86.94.20.70 MAIL : contact@stg89.fr

RESPONSABLE DE LA STRUCTURE

La Directrice est Educatrice de Jeunes Enfants. Elle travaille en collaboration avec la Directrice / Coordinatrice Pôle Enfance Jeunesse, elle aussi Educatrice de Jeunes Enfants.

AGRÉMENT (cf. au règlement de fonctionnement)

- *DATES* : 1^{er} mars 2004 création du Multi-accueil, répartition des places modifiées par arrêté le 15 avril 2005, puis par arrêté municipal modificatif du 16 octobre 2012. Nombre de place augmenté le 18 décembre 2015 (17 places) et en janvier 2016 20 places (après travaux).

- CAPACITÉ ET CARACTÉRISTIQUE : 20 places de Multi-accueil

AMPLITUDE D'OUVERTURE

Le Multi-accueil est ouvert en journée continue du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30, soit 11 heures d'accueil par jour.

Amplitude d'ouverture hebdomadaire : 55 heures

Périodes de fermeture : Une semaine pendant les vacances de Noël
Deux semaines en août

CONDITIONS D'ADMISSION (cf. au règlement de commission d'admission en cours)

- Age : fin congé maternité jusqu'à 4 ans, puis intégration ACM
Une fois les vaccinations obligatoires effectuées (CF AU CALENDRIER VACCINAL EN COURS).
- Lieu de résidence par ordre de priorité : St Georges/Baulches, communauté de commune, extérieurs.
- Repas et gouters : l'alimentation est fournie par la structure.
- Couches et produits de soins : fournis par la structure

MODALITÉS DE TARIFICATION

La structure a signé une convention avec ses partenaires financiers CAF et MSA et applique par conséquent la PSU*.

* : se référer au glossaire en fin de document

PROJET PÉDAGOGIQUE

- Le projet pédagogique du multi accueil traduit l'engagement de la commune de Saint-Georges sur Baulche qui fixe les orientations relatives à la politique qu'elle entend mener en direction de la Petite Enfance, l'Enfance et de la Jeunesse.
- Ce projet s'inscrit dans une volonté permanente d'améliorer la qualité et la diversité des services rendus à la population en veillant à la mixité sociale et à une approche bienveillante de l'accueil.

L'équipe y apporte une attention toute particulière pour permettre aux enfants d'évoluer dans un climat affectif sécurisant.

Une réflexion d'équipe est engagée lors des réunions d'analyses de pratiques mensuelles et de journées pédagogiques entre toutes les professions représentées au sein du multi-accueil (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, animatrice petite enfance titulaire du CAP ou équivalence) afin de constituer ce projet pédagogique qui garantit la cohérence éducative entre les différents professionnels de la structure.

De ce travail d'équipe ont émergées des valeurs éducatives constituant les fondements de notre travail auprès des enfants. Ces valeurs s'articulent autour de trois grandes lignes directrices :

- **Le bien-être de l'enfant** : cela se traduit par une attention portée aux désirs et besoins de chacun. Il est aussi possible grâce au climat de confiance réciproque entre la famille et l'équipe de la structure.

- **L'activité autonome de l'enfant** : l'enfant est l'auteur et l'acteur de son développement global (cf. annexe1), psychomoteur, cognitif et intellectuel. Le professionnel étant là pour l'accompagner avec bienveillance vers l'autonomie. Pour cela, l'adulte adopte un positionnement éducatif favorisant un maximum la motricité libre c'est à dire qu'il laisse libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui imposer. L'aménagement de l'espace est alors réfléchi et organisé en respectant le développement et le rythme propre à chacun.

- **L'éveil de l'enfant** : un cadre stimulant, riche et sécurisant va favoriser l'expression de l'enfant pour son éveil sensoriel et intellectuel. Des ateliers d'expression créatrice sont proposés quotidiennement mais jamais imposés.

- **L'accueil pour tous** : un lieu d'accueil adapté pour appréhender les différentes formes de handicap et leurs incidences sur le développement de l'enfant, prendre conscience des représentations individuelles et collectives autour de la particularité de l'enfant.

C'est aussi construire une cohérence éducative et pédagogique au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins de l'enfant et bâtir un projet tant collectif qu'individuel adapté. L'équipe veille à l'accompagnement des familles, à être à l'écoute de leurs attentes.

Le multi-accueil est pour l'enfant un lieu d'écoute et de rencontres, de découverte de soi et des autres. C'est l'endroit où la diversité sociale et culturelle est très importante, autant de richesses qui participent ainsi à l'épanouissement de l'enfant.

La structure est organisée en deux espaces d'accueil pour s'adapter aux compétences:

- un espace de vie pour les enfants de 2 mois et demi jusqu'à environ 18 mois
- un espace de vie pour les enfants se tenant debout seul jusqu'à 4 ans

Cette organisation prend en compte les différents besoins des enfants et leur développement psychomoteur. Les âges donnés sont un repère, chaque enfant ayant son propre rythme de développement. Les échanges avec la famille et l'observation du professionnel permettent d'adapter au mieux la place de l'enfant dans ces espaces de jeux.

1. L'ACCUEIL :

L'accueil fait partie de ces moments privilégiés qu'il est important de bien organiser et accompagner. L'objectif est de faciliter la séparation parent-enfant grâce à un accueil personnalisé de qualité.

L'adaptation

La période d'adaptation est indispensable à l'arrivée de chaque nouvel enfant. Elle lui permet de s'habituer progressivement à la collectivité, aux lieux, aux adultes qui s'occupent de lui et de vivre en douceur la séparation avec son parent. Elle permet également à ce dernier de mieux connaître l'équipe et le fonctionnement du multi accueil. Elle favorise ainsi un climat de confiance nécessaire à l'intégration de leur enfant.

Lors de la toute première rencontre de la famille avec ce nouveau lieu d'accueil, un document à compléter concernant les rythmes de l'enfant est remis aux parents afin de préparer le temps d'échanges qui est proposé avec un professionnel référent. Il permet de faire connaissance et mieux connaître les habitudes de l'enfant : sommeil, alimentation, langage, jeux... qui seront transcrites sur une feuille de suivi. Ce professionnel devient l'interlocuteur privilégié du parent dans les premiers temps de l'adaptation.

Des temps d'accueil sont ensuite programmés avec l'enfant et le parent pour aider l'enfant à prendre ses repères dans ce nouvel environnement. C'est à travers le jeu, en présence d'un professionnel sécurisant, que l'enfant va vivre une séparation avec confiance.

Cette période d'adaptation est plus ou moins longue. Elle est organisée en fonction de chacun mais elle ne peut, dans l'intérêt de l'enfant, être inférieure à une semaine. L'enfant bénéficie de l'attention particulière d'un professionnel référent qui progressivement va passer le relais à un autre professionnel afin qu'une confiance s'installe avec tous.

L'accueil au quotidien

Quand ils arrivent au multi-accueil les parents pointent leur arrivée sur la badgeuse qui se trouve dans le vestiaire. Pour entrer dans la salle ils portent des sur-chaussures mises à leur disposition.

L'enfant est accueilli individuellement et nommé par son prénom, l'équipe est vigilante par rapport aux surnoms, ceux donnés par la famille ne sont pas utilisés au multi-accueil pas plus que ceux qu'elles pourraient instaurer.

L'animatrice se déplace vers l'enfant pour l'accueillir et se met à hauteur pour lui parler. On se dit bonjour mais pas de bisou obligatoire. Elle demande à l'enfant s'il va bien, et fait en sorte que le groupe déjà présent le laisse arriver tranquillement. Puis elle s'adresse au parent pour lui demander les informations nécessaires à la prise en charge (sommeil, repas, fièvre...). L'enfant est invité à dire au revoir à son parent puis est accompagné vers des jeux libres.

Ce sont prioritairement les auxiliaires de puériculture (AP) qui notent les informations dans le cahier de transmission. Si elles ne sont pas disponibles c'est la personne qui fait l'accueil qui s'en charge. En aucun cas les élèves en stage ne sont autorisés à accueillir enfants et familles et à noter dans les cahiers.

Aux retrouvailles, Les parents sont accueillis dans la salle ou dans le jardin, un temps d'observation leur est laissé s'ils le souhaitent pour voir leur enfant jouer.

L'animatrice fait alors le retour oral du temps passé au multi-accueil en prenant appui sur le classeur de transmission où, activités, sieste, repas et petits événements sont notés pendant le temps d'accueil. Les parents pointent le départ sur la badgeuse après cet échange.

L'accueil d'enfant porteur de handicap ou souffrant de maladie chronique

Le multi-accueil est aménagé de façon à pouvoir accueillir des enfants porteurs de handicaps (moteur, sensoriel...) ou de maladies chroniques. En cas de nécessité de soins particuliers un PAI (Protocole d'Accueil Individuel) est établi par les différents partenaires pour que l'enfant soit accueilli dans les meilleures conditions et pour que la famille soit rassurée.

Le multi-accueil s'appuie sur le concours du médecin de référence de la structure. L'équipe peut travailler en collaboration avec les professionnels médicaux ou para médicaux extérieurs à l'établissement qui assurent le suivi de l'enfant pour assurer un accueil de qualité, permettre à l'enfant de s'intégrer et de découvrir la vie en collectivité.

Pour les enfants souffrants d'une allergie alimentaire un PAI est signé par le médecin traitant de l'enfant. Il précise les allergies ou intolérances. Il est signé par le ou les représentants légaux, le médecin référent de la structure, la directrice du multi-accueil et le prestataire de service.

2. JEU ET ACTIVITES D'EVEIL

Le jeu est une activité indispensable au développement de l'enfant dès son plus jeune âge. Il lui permet de se développer harmonieusement, tant sur le plan moteur, psychologique que sensoriel. À tout moment de la journée l'enfant se construit par l'intermédiaire du jeu.

Jouer l'amène à communiquer, découvrir, expérimenter, apprendre, se concentrer, chercher...

La journée de l'enfant au multi-accueil est rythmée par un certain nombre d'activités d'éveil proposées et encadrées par l'adulte (pâte à modeler, dessin, puzzles, musique, langage ...). Il a des jeux libres mis à sa disposition (dinette, voitures, structure motrice ...) qu'il peut investir tout au long de la journée.

Toutes les activités proposées sont en adéquation avec le développement de l'enfant, son âge, ses compétences et son envie de faire. Aucune activité n'est imposée à l'enfant. Il a la liberté d'y participer ou non et la durée n'est pas non plus imposée par l'adulte. Chaque enfant a ainsi la possibilité de découvrir et expérimenter différentes activités au cours de la journée.

Les activités d'éveil sont généralement organisées par des petits groupes permettant ainsi à chacun de « sortir » du grand groupe. Ces temps de jeux favorisent les interactions entre les enfants et l'adulte.

Un espace sécurisé, riche en découvertes et en manipulations est aménagé pour les tout-petits qui ne se déplacent pas. En lien avec le respect du développement de la motricité libre (cf. annexe 1), le jeune enfant est toujours posé sur le dos tant qu'il ne sait pas de lui-même se tourner sur le ventre. Cette position est celle qui permet le plus de détente et le plus de possibilités d'activités propres (tourner sa tête, bouger ses jambes et ses pieds, ses bras et ses mains).

Un enfant n'est jamais mis dans une position qu'il ne sait encore prendre de lui-même. On ne lui apprend pas à acquérir ces postures, il les découvre lui-même, à partir de sa maturation neurologique et selon son désir d'expérimenter un nouveau mouvement. L'adulte est là pour l'accompagner et l'encourager dans ces expériences.

De nombreux jouets sont mis à la disposition des enfants, permettant de développer leurs capacités motrices, sensorielles et intellectuelles.

3. LES REPAS

Importants sur le plan nutritionnel, le repas a aussi une signification affective, sociale et éducative. C'est un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances. Il favorise également l'autonomie de l'enfant.

Pour les bébés :

Le premier biberon du matin doit être donné à la maison, c'est un moment privilégié, d'échange, de partage entre l'enfant et son parent. Il est important pour

l'enfant et pour le parent de profiter de ce temps. Ensuite tout au long de la journée nous nous adaptons au rythme de chacun.

Si une maman choisi de continuer l'allaitement maternel, nous lui proposons d'apporter son lait. Nous organisons alors le stockage du lait et le maintien de la chaîne du froid lors des transferts et du service.

L'eau, le lait et les biberons sont fournis par la structure (sauf si l'enfant n'accepte pas nos biberons, si notre eau et notre marque de lait ne sont pas adaptée à ses besoins, alors c'est la famille fourni le nécessaire). Sur chaque bouteille d'eau, le jour d'ouverture est noté et elle n'est plus consommée par les enfants au-delà de 24 heures d'ouverture. Les bouteilles entamées sont gardées au frais. Les biberons sont exclusivement préparés par les AP et stockés au frais. En leur absence la directrice prend le relais. En dernier recours la personne en charge de la cuisine (titulaire du CAP PE) peut le faire.

Les biberons sont mis à température au chauffe-biberon. En aucun cas ils ne sont réchauffés une seconde fois. Le biberon doit être consommé dans l'heure. La température est adaptée à l'enfant et aux consignes laissées par la famille. Les biberons sont immédiatement rincés après utilisation. Ils sont ensuite lavés.

Les nouveaux aliments sont introduits dans la diversification alimentaire, selon les consignes de la famille et sont proposés en petits pots au départ, puis fourni par notre prestataire de repas. Il est du rôle des familles de commencer ces introductions à la maison, l'équipe prend le relais. Les biberons et repas sont donnés dans les bras dans l'espace aménagé favorisant ainsi l'échange entre l'enfant et l'adulte.

L'introduction des « morceaux » se fait à la demande des parents, après qu'un premier essai ait été fait à la maison. Au goûter, les plus petits qui ne mangent pas de fromage ont un laitage ou un biberon de lait, avant leur compote. Dès qu'ils en ont la capacité, ils ont aussi un petit morceau de pain ou un biscuit.

Lorsque l'enfant se tient assis seul, il est installé à table sur une petite chaise, le repas est donné de manière individuelle. Lorsqu'il manifeste le désir de manger seul, l'adulte lui propose la cuillère, tout en l'aidant avec une autre cuillère. Ce dernier respecte également le besoin du petit de toucher et découvrir la texture des aliments avec ses doigts mais également de manger avec ses mains. Des limites sont cependant mises sur certains aliments difficiles à appréhender. Progressivement, avec l'évolution de la motricité, la cuillère prendra plus d'importance.

Dans le respect de son intégrité physique, la nourriture sur la bouche de l'enfant est essuyée avec le bavoir et non avec la cuillère.

A la fin du repas, le professionnel lave avec un gant humide les mains et la bouche de l'enfant, qui est toujours prévenu de ce geste. Celui qui le souhaite peut le faire seul, avec l'aide de l'adulte.

Pour les grands :

Les enfants sont toujours informés de ce qu'ils vont manger. Les aliments ne sont jamais mélangés pour lui permettre d'associer le goût et la couleur et

distinguer les différences de textures. L'agent de restauration dispose au préalable les assiettes, verres et couverts et les différents plats sur un chariot dans l'espace repas afin que les professionnels aient tout à leur disposition. Elle veille à ce que tout se déroule bien durant le repas en y accordant une attention toute particulière. Nous invitons les enfants à participer au dressage des couverts. Les bavoires répondent à l'autonomie de l'enfant, ils peuvent l'enfiler seul. Les tables sont prévues pour quatre enfants. Chaque professionnel ainsi que l'agent de cuisine en gère une et assure le bon déroulement du repas.

LE DEJEUNER

Les repas sont livrés par un prestataire de service dans la matinée en "liaison froide*". Les menus sont définis par une diététicienne en fonction des normes et obligations en cours. Nous vérifions le bon état des barquettes livrées et prenons la température des aliments pour nous assurer du maintien de la chaîne du froid. Ces températures sont notées et archivées pour assurer la traçabilité.

- ☛ A 10h45 l'agent affecté à la cuisine commence la transformation et la mise à température. Nous recevons deux catégories de repas : pour les plus grands (crudité, viande ou poisson, légumes ou féculents, pain fromage, fruit) et pour les plus petits (purée nature, viande ou poisson sans sauce, compote). Nous avons à notre disposition un four pour de remise en température.
- ☛ À 11h les enfants sont réunis pour un temps de chanson, d'histoire. Par groupe de 2 ou 3 ils passent avec une animatrice à la salle de bain pour aller aux toilettes avant le repas et se laver les mains. Pour favoriser l'autonomie, nous les invitons à se laver les mains seuls grâce à un lave-main, du savon et des essuie-mains à hauteur. Ensuite les enfants se dirigent vers la salle de vie où le coin repas est organisé. En début d'année le couvert est installé puis quand ils deviennent plus grands et plus autonomes ils aident à mettre la table.
- ☛ Au moment du passage à table, les moyens sont invités à s'asseoir à la petite table ce qui les rassure, les plus grands s'installent où ils le souhaitent et à côté de l'enfant qu'ils veulent. Il n'y a qu'en cas de régime alimentaire que nous intervenons pour demander à un enfant de se mettre à une place précise pour que l'adulte ait un regard vigilant sur ce que l'enfant consomme et ne pas prendre de risque. Chacun a, à sa disposition, une fourchette et une cuillère. Comme les enfants sont servis en plateaux (entrée, plat, fromage pain) ils peuvent manger comme bon leur semble et commencer par le fromage s'ils le souhaitent. Seul le dessert est servi en fin de repas. Ils peuvent être aidés s'ils en expriment le besoin. Nous limitons les discussions entre les adultes présents pour favoriser les échanges entre et avec les enfants.
Pour que les enfants développent leur goût, nous les invitons à goûter à tout ce qui est proposée pour le repas mais nous ne les forçons pas à finir leur

assiette. Si un enfant demande à être resservi nous privilégions les crudités ou les légumes.

Le moment du repas est un moment particulier dans la manipulation et nous respectons cette découverte de la matière. Toutefois si un enfant mange avec ses doigts, nous lui rappelons qu'il a des couverts mais ne lui interdisons pas cette pratique : l'essentiel étant qu'il mange.

LE GOUTER (fourni par la structure)

Pour les grands, il est servi à partir de 15h30. Ils commencent par un laitage puis du pain avec de la confiture, du beurre ou du chocolat. Des gâteaux secs et parfois des gâteaux confectionnés par les grands le matin en cuisine pédagogique viennent remplacer le pain.

Nous en profitons également pour fêter les anniversaires.

Pour les bébés, nous respectons les consignes laissées par la famille (biberon ou laitage) et nous adaptons au développement et au rythme de l'enfant. Nous proposons un laitage, une compote et un biscuit ou du pain.

4. LES SOINS ET LA PROPRETE

LE CHANGE

1. Les temps forts

Conformément au règlement de fonctionnement du multi-accueil, les enfants arrivent à la structure avec une couche propre et habillés. Nous veillons pour leur confort à ce que la couche ne soit pas souillée, chaque fois que nous le jugeons nécessaire nous effectuons un change.

Quand un enfant est en cours d'acquisition de la propreté nous n'hésitons pas à le solliciter pour l'emmener aux toilettes.

Certains temps comme, après les repas, au levé de sieste, sont instaurés pour les changes, cela donne un repère aux enfants et permet de soutenir l'acquisition à la propreté.

2. Méthode

Les changes sont réalisés généralement par les auxiliaires de puériculture avec l'aide des CAP petite enfance. Les élèves qui effectuent un stage, peuvent également en faire mais dans des conditions d'encadrement très particulières (présence d'une auxiliaire de puériculture) et selon leurs objectifs de stage. Pour assurer la sécurité physique et affective des plus petits, les changes des bébés sont toujours réalisés par les professionnels de la structure.

A l'arrivée de chaque enfant au multi-accueil (occasionnel ou régulier), une manière personnalisée est attribuée. Ainsi tous les membres du personnel sont en mesure de retrouver les vêtements de chacun et d'adapter les soins. Chacun a un

sac contenant un change complet et un sac en plastique pour le retour du linge sale. Ce sac est accroché à son porte-manteaux ou est dans son casier

Avant tout geste de soin, nous prévenons l'enfant de nos intentions. Pour ce faire, nous nous mettons face à lui pour le prendre dans nos bras, ou l'inviter à nous suivre. Nous lui précisons quel acte nous allons réaliser et qui va le prendre en charge. À ce moment, l'enfant et l'adulte (qui se sera préalablement lavé les mains et protégé) forment un duo. Nous parlons à l'enfant, nous lui expliquons à nouveau ce que nous allons faire. Tout se passe dans un climat sécurisant instauré avec des jeux tactiles, des chansons, de la musique. En résumé, nous le rassurons.

Pour protéger l'intimité de l'enfant, la porte de la salle de bain est fermée.

Le matériel de soins étant à portée de mains, et les plans de changes étant désinfectés à la fin de chaque soin, nous pouvons directement installer l'enfant. Pour les changes du lever de sieste, nous prenons la panière contenant les vêtements de l'enfant. Si la personne en charge du soin n'a pas constaté avant de commencer que les vêtements étaient souillés, elle fait appel à une collègue pour lui donner les vêtements de rechange de l'enfant.

En cas de selle, d'épidémie, ou toute autre infection, nous portons des gants à usage unique.

3. Accès à la propreté

En période d'acquisition à la propreté, nous présentons le pot ou les toilettes au moment des changes et à différents moments de la journée.

En accord avec la famille et pour faciliter la démarche nous avons à disposition des couches-culottes. Si la propreté est acquise à la maison nous convenons avec la famille d'assurer la continuité de celle-ci au multi-accueil.

Une fois la propreté acquise les enfants sont autonomes, ils nous préviennent et se rendent seuls aux toilettes. L'adulte prévenu reste vigilant pour le motiver à faire seul, et l'aider en cas de besoin. L'adulte intervient en cas de selle pour l'essuyer sinon nous le laissons faire seul, l'intimité des enfants est préservée par des cloisons. Si l'enfant a des difficultés, nous n'hésitons pas à en parler avec la famille, ensemble nous prenons une décision commune qui permettra à l'enfant de ne pas se sentir en échec. Nous n'hésitons pas à rappeler à la famille les fondamentaux de l'acquisition de la propreté (âge, développement psychomoteur...) et la soutenons dans un report éventuel de cette démarche.

POUR VEILLER AU BIEN ETRE DE L'ENFANT

Si nous constatons qu'un enfant montre des signes de mal être nous nous isolons avec lui pour vérifier s'il est fiévreux, s'il est fatigué ou s'il a mal quelque part.

Nous réalisons la prise de température en axillaire ou bien en frontal. Nous reportons la température sur le cahier de transmission, et ajoutons les démarches entreprises (appel de la famille) et les soins apportés à l'enfant. Ces informations seront également reportées sur le cahier de transmission.

En cas de température ou de comportement qui inquiéterait l'équipe, la famille est contactée pour demander les consignes de soins et éventuellement

inviter le parent à prendre rendez-vous chez le médecin. Il n'y a qu'en cas d'extrême nécessité que la famille est priée de venir chercher son enfant au plus vite.

Les Médicaments : Dans un souci de continuité des soins (cf. au décret d'avril 2010) les médicaments sont administrés par les AP ou la directrice. Nous rappelons à la famille que tout traitement doit être associé à son ordonnance faute de quoi il n'est pas administré. Les parents doivent noter sur l'emballage les noms et prénoms de l'enfant, la date d'ouverture et la posologie. Toute médication à donner matin et soir doit être administré à la maison.

5. SOMMEIL

Le temps de sommeil :

Nous respectons le temps de sommeil des enfants. Même s'ils sont tous couchés en même temps le réveil est échelonné. En effet les enfants se lèvent progressivement. Nous leur laissons le temps de se réveiller à leur rythme, nous leurs demandons de faire attention au sommeil des autres ce qui les confronte à la notion de respect, et les ramènent aux règles de vie en collectivité. Quand ils sont prêts, ils se lèvent, vont jouer et passent à la salle de bain où les plus grands commencent à s'habiller seuls.

Les rythmes

Nous apportons une très grande importance à accueillir individuellement les enfants même si nous sommes une collectivité. C'est pourquoi nous tentons de respecter au maximum leur rythme, et plus particulièrement celui du sommeil. Pour les plus petits ayant un carnet de liaison, nous reportons les informations.

Le rythme de sommeil étant différent selon les âges des enfants, nous adaptons notre fonctionnement. Nous savons que si un petit passe son heure de sommeil, il vaut mieux le relever et le recoucher un peu plus tard (cf. petit train du sommeil annexe 2).

Les espaces de sommeil :

La sieste est une étape essentielle dans la journée d'un enfant, tant sur le plan physique que psychologique. C'est un besoin physiologique indispensable à son bon développement et un complément du sommeil nocturne.

Le sommeil est constructif. Le corps récupère, « recharge ses batteries » et se régénère. Dormir aide à grandir, à mémoriser ce qu'on apprend et à développer le cerveau.

Chaque dortoir est aménagé en fonction de l'âge et des capacités de chacun. Nous proposons à la famille d'apporter une gigoteuse de la maison ce qui lui permet de personnaliser le lieu de sommeil de son enfant et de maintenir le lien. Nous utilisons essentiellement les lits hauts à barreaux pour les plus petits, le couchage est plus confortable pour l'enfant et il est en permanence sous le regard de l'adulte.

Pour les plus grands un lit bas est attribué.

Pour permettre à chaque enfant de trouver ses repères rassurants, un lit lui est attribué à son arrivée. Nous veillons à ce que l'aménagement de l'espace ne change pas trop sauf si les capacités des enfants le nécessitent.

Pour les petits, les siestes sont proposées selon les besoins et les rythmes de chacun. Les rituels d'endormissement sont respectés et peuvent être accompagnés par l'adulte. Le matin, les plus petits sont couchés selon leurs besoins. L'après-midi, ils sont de nouveau couchés entre 13h et 14h, et/ou après le goûter, selon leurs besoins et leur temps de présence.

Pour des raisons de sécurité (prévention du syndrome de la mort subite du nourrisson) les bébés sont couchés sur le dos. Les attache-tétines sont également retirées le temps de la sieste. Les biberons d'eau ou de lait ne peuvent pas être donnés dans le lit pour endormir l'enfant.

Pour les plus petits qui pourraient se sentir perdus dans les lits et dont le rythme de sommeil n'est pas encore régulier, nous disposons transats et d'un nid douillet dans la salle de vie où l'enfant peut s'endormir rassuré par la présence de l'adulte et être installé par la suite dans le dortoir.

Pendant tout le temps de sieste, le professionnel vérifie régulièrement les dortoirs (vitrés) pour surveiller les endormissements et les réveils.

Pour le respect de son rythme de sommeil, l'enfant ne sera pas réveillé par l'adulte.

Pour les moyens/grands, la sieste est instituée après le déjeuner, vers 12h30.

Pour favoriser l'acquisition de l'autonomie, les enfants sont invités à se déshabiller seuls et à mettre leurs affaires dans des panières. Chacune est identifiée par une photo (repère pour l'enfant). C'est çà nouveau un moment d'échange avec l'adulte qui peut aider et les sollicite pour nommer les vêtements (développement du langage).

Une fois déshabillés, ils passent à la salle de bain pour aller aux toilettes et, ou changer leur couche.

Puis le départ pour le temps de repos est annoncé. Ils vont alors chercher leur doudou ou tétine rangés dans les « poches à doudou » ou « cachés » dans la salle de jeux. Les professionnels les accompagnent alors dans leur recherche.

Des professionnels sont présents à l'endormissement et restent jusqu'à leur réveil qui se fait au rythme de chacun. Les enfants réveillés se retrouvent alors dans la salle de jeux et jouent tranquillement en attendant le goûter. Pour ceux qui dorment encore, une surveillance régulière est faite par l'adulte puis un accompagnement au réveil aura lieu (ouverture de la porte de la chambre pour laisser passer les bruits du multi-accueil et entre-ouverture des volets) pour laisser à l'enfant le temps de se réveiller tranquillement.

Les heures d'endormissement et de réveil sont notées dans un classeur pour un meilleur suivi des rythmes de sommeil de chacun et une fidèle transmission aux parents.

Quand tous les enfants sont changés, nous les accompagnons à la sieste. Une fois la majorité des enfants endormis, il jugera s'il doit relever un enfant reposé mais ne souhaitant pas dormir, ainsi le rythme de chacun est respecté.

L'aménagement de la salle de vie fait que nous pouvons investir le coin livre ou le coin poupée (matelas/canapés), et y installer pour un temps, un enfant afin qu'il continue à se reposer et ne perturbe pas la sieste des autres.

L'objet transitionnel

A l'inscription, puis pendant l'adaptation, nous rappelons l'importance du doudou ou de la tétine pour ceux qui en possèdent. Nous insistons sur le côté rassurant pour l'enfant et le rôle de lien que le « doudou » fait entre la famille et l'enfant. Si l'un d'entre eux rencontre des difficultés en cours de journée, au moment de la séparation ou de la sieste nous invitons la famille à choisir avec lui, un objet qui le rassurera (foulard, peluche, album photos...).

Les doudous ou tétines sont laissés à disposition des enfants s'ils en ont besoin. Quand nous le jugeons possible, nous invitons les enfants à les ranger dans un espace prévu à cet effet.

6. LA BIENVEILLANCE

L'attitude éducative

L'équipe du multi-accueil s'est engagée dans une réflexion, visant à définir les critères d'un accueil de qualité. Cette réflexion est basée sur les valeurs et l'engagement des professionnels pour une meilleure cohérence dans l'attitude éducative. Le travail d'équipe s'inscrit dans la continuité des soins et d'attention porté à l'enfant par le parent. Ainsi, les professionnels souhaitent établir une relation de coéducation avec lui.

Le travail de l'équipe repose sur l'utilisation d'outils professionnels qui favorisent la mise en œuvre d'un accueil de qualité tel que la verbalisation, l'observation et la communication bienveillante.

La verbalisation

L'équipe privilégie la verbalisation, ce qui consiste à poser des mots sur une action, un ressenti vécu par l'enfant. Cet outil permet à l'enfant de se sentir reconnu et entendu individuellement. Ce mode relationnel lui permet de nommer à son tour ses propres émotions et ainsi d'accéder au langage.

Le professionnel se sert de son observation pour nommer sans jugement ni interprétation.

L'observation

Observer c'est regarder, écouter avec attention l'autre sans volonté de modifier ou d'interpréter la situation.

Le professionnel, par son attitude disponible et bienveillante, observe l'enfant pour l'accompagner au mieux dans les différentes étapes de son développement. Cet outil permet à l'équipe de s'adapter au rythme de chaque enfant, de proposer des actions éducatives et dans un souci de prévention de déceler d'éventuelles difficultés (auditives, intellectuelles, motrices, visuelles, langage...).

Les observations mises en commun lors de réunions permettent à l'équipe d'adapter son attitude éducative et de faire évoluer l'aménagement de l'espace et les actions pédagogiques.

Enfin, le professionnel partage ses observations avec les parents notamment lors des transmissions.

La communication bienveillante

La communication bienveillante est une technique de communication qui repose sur l'accueil des sentiments et des besoins de chacun et sur l'écoute empathique. L'enjeu de la communication bienveillante est de permettre aux enfants de grandir dans le respect de soi et des autres.

L'équipe travaille dans ce sens que ce soit envers les enfants, les parents et les collègues.

7. LA PEDAGOGIE

Les activités ont des objectifs communs comme le respect, l'éveil des sens, la politesse, l'apprentissage des règles de vie en collectivité. Ils reprennent les valeurs éducatives des familles. L'équipe s'emploie à en assurer la continuité, tout en gardant en mémoire l'individualité de chaque enfant dans ce lieu collectif.

Le multi-accueil propose aux enfants différentes activités, ateliers, où la notion de plaisir et d'envie est essentielle. Il est pour nous important d'insister sur le fait que nous ne sommes pas des enseignantes, nous ne sommes pas « l'école » et que la réalisation des enfants n'a rien à voir avec un « travail ».

Conscientes que les enfants ne peuvent rester concentrés trop longtemps sur une même activité, celles-ci sont de courte durée. Toutefois, si un enfant souhaite prolonger une activité, nous mettons tout en œuvre pour qu'il en profite au maximum. Si pour une raison d'organisation nous devons arrêter une activité alors que les enfants sont encore demandeurs, nous les prévenons à plusieurs reprises de la proche échéance de l'atelier.

Pour chaque activité nous gardons en mémoire que nous sommes là pour que l'enfant prenne du plaisir et non pas l'adulte qui encadre le groupe, ou les parents. Nous ne sommes pas là non plus pour que l'enfant produise quelque chose de beau, de parfait à nos yeux. Nous ne sommes qu'un guide.

Pour les activités le même rituel est à chaque fois respecté :

- Nous proposons l'activité aux enfants. Ils y participent ou pas selon leur envie.
- Avant de commencer nous expliquons ce qu'ils vont faire et dans quel but (ex : gommettes pour décorer des oiseaux). Nous leur montrons sur un modèle la manière de faire puis nous les laissons faire seuls. S'ils le demandent, nous les accompagnons dans leur réalisation, mais ne faisons pas à leur place ce que

nous, nous jugerions beau et bien fait. Il est important pour nous que leurs réalisations correspondent à leurs capacités.

- Nous les encourageons et les valorisons tout au long de l'atelier.
- Si un enfant souhaite arrêter avant le reste du groupe nous le laissons quitter la table.
- Les réalisations sont utilisées dans les différents espaces pour décorer, puis distribuées aux familles. Pour informer les familles des activités réalisées et leur permettre d'échanger sur la journée passée au multi-accueil, nous notons les activités à l'entrée de la salle de vie.

➤ **Description des espaces de vie :**

Salle des petits :

Nous trouverons des objets légers que les plus petits pourront facilement manipuler. Tous les jeux ne sont pas à disposition des plus petits, nous organisons un roulement du matériel pour permettre un renouvellement et une redécouverte des objets à disposition.

- ✓ Des balles, jeux d'éveil, hochets, nid et coussins de détente, portiques bébé, livres en tissus sont à disposition...
- ✓ Nous installons des bassines et des corbeilles pour aiguïser leur curiosité, leur permettre de vider et remplir...
- ✓ Un miroir est également à hauteur pour le développement de l'identité
- ✓ Les jeux de cache-cache (tunnels) sont favorisés pour leur côté rassurant.

Salle des grands :

Pour toutes les activités motrices les enfants ont à leur disposition une structure avec marches et toboggan pour favoriser la coordination motrice, des tunnels, des balances et tricycle (sur la terrasse).

- ✓ Les coins favorisant l'imitation sont privilégiés pour permettre aux enfants de s'identifier et de faire comme ... Cuisine, poupée, garage, ferme et animaux ...
- ✓ Un coin livre, détente est à disposition pour permettre à l'enfant de s'isoler pour un temps calme ou de partager un livre
- ✓ Des jeux de manipulation pour développer la motricité fine sont installés soit au sol, dans des bacs ou sur une table. Pour les moyens le matériel est proposé par l'adulte alors que les grands peuvent prendre les casiers de dupplos, de clipos... comme bon leur semble.
- ✓ Les activités de manipulation, de création : dessin, peinture, gommettes, pâte à sel sont organisées autour de la table ou le respect de l'activité des uns et des autres, les échanges, le développement du langage, le prêt sont favorisés.

8. L'EVEIL DE L'ENFANT

La socialisation

Les enfants, en collectivité, évoluent ensemble dans un même lieu de vie et souvent pour plusieurs années.

La collectivité est un lieu privilégié pour l'apprentissage de la socialisation. Au contact de l'autre, l'enfant va apprendre à se connaître, à affirmer son identité afin de prendre sa place dans le groupe puis dans la société. Mais les enfants ne se socialisent pas par le seul fait d'être plongés dans un groupe.

Dans plusieurs de ses jeux, de ses expérimentations, l'enfant va chercher à entrer en contact avec ses pairs. Il peut même se sentir stimulé lorsqu'il est au contact d'enfants d'âges différents, parce qu'il imite, s'identifie à l'autre, intériorise les attitudes et les comportements.

La socialisation, c'est aussi accepter les différences, l'individualité de chacun et de ne pas pouvoir faire les choses au moment où l'enfant le décide. Elle a donc aussi, un effet sur l'apprentissage de la frustration. La socialisation ne peut faire abstraction du désir de chacun mais il faut parfois le faire attendre. Les professionnels sont là pour accompagner, soutenir, proposer, parler, favoriser l'expression de chacun.

La socialisation ne se met pas en place uniquement pendant la période de la petite enfance. Elle débute à la naissance et se poursuit continuellement.

Les décroissements

A différents moments de la journée l'équipe propose aux enfants d'investir un large espace ouvert où tous les âges confondus se retrouvent. De cette possibilité permanente de rencontre naît une stimulation des plus petits par les plus grands, un respect des plus petits, un déplacement des plus petits vers le lieu de vie des plus grands et vice versa.

Tout au long de la journée, l'équipe propose des ateliers qui sont l'occasion de décroisser le grand groupe en petits groupes. C'est l'occasion pour les enfants et l'adulte de se retrouver en petit à 4 ou 5 enfants et de profiter de cette relation privilégiée où la communication et les interactions sont différentes.

L'autonomie

Être autonome pour un enfant c'est « faire seul », être actif dans les différents moments de la journée. C'est être acteur de son propre développement et se sentir reconnu comme une personne. La sécurité affective est la première condition pour soutenir ce désir d'agir.

L'équipe souhaite développer l'autonomie des enfants, tout en respectant le rythme et le désir de chacun ; les apprentissages sont proposés, accompagnés et se font progressivement. L'enfant doit pouvoir se sentir valorisé et prendre plaisir dans ses nouveaux apprentissages. Nous cherchons avant tout à privilégier le plaisir de l'enfant en l'encourageant à faire seul tout en respectant son envie ou non de participer. L'autonomie se met en place tout au long de l'accueil de l'enfant.

La dynamique des professionnelles

Chaque année, en fonction des observations du groupe d'enfants, les professionnelles proposent différents projets réfléchis et choisis lors des réunions d'équipe.

Afin de développer les cinq sens, des ateliers centrés sur la découverte et l'expérimentation pour l'enfant sont organisés. Aucun résultat n'est attendu.

Des moments festifs viennent rythmer l'année pour réunir familles et professionnels. Ces temps de partage et de convivialité mais aussi d'échanges privilégiés ont lieu plusieurs fois dans l'année (galette, café des parents, fête de l'été et spectacle).

Le jeu

Dès la naissance, le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur du tout petit. Dès les premiers jours, le bébé est avide de découvrir et de communiquer. En jouant, il prend progressivement conscience de son corps.

Pour un jeune enfant, tout est source d'éveil et de découverte. La structure collective est un lieu d'exploration pour lui. Mais avant d'aller vers les autres, l'enfant a besoin de faire connaissance de façon plus approfondie avec son environnement, en le manipulant.

Un jouet, c'est quelque chose de conçu pour amuser les enfants, mais c'est aussi tout ce que les enfants utilisent pour jouer. C'est à dire que tout objet peut être support de jeu et devenir ainsi un jouet grâce à l'ingéniosité et à l'imagination enfantine (carton, bassine, capuchon...).

Petit à petit, l'enfant est en mesure de créer des jeux et de provoquer des rencontres avec les autres. Il accumule les différentes possibilités que possède chaque jeu pour se construire.

Le jeu reste une activité non imposée, à laquelle s'adonnent les enfants pour se divertir, en tirer du plaisir.

9. LES ACTIVITES

1. Les jeux libres

Les jeux libres sont souvent des temps d'imitation. L'enfant laisse libre cours à son imagination. Ils lui permettent de découvrir son identité, ses capacités, de se prendre en charge, de favoriser sa liberté de choix. Ils permettent d'instaurer le respect des règles de vie et de l'environnement.

L'adulte n'intervient que sur demande de l'enfant, sauf si celui-ci se met en danger ou dépasse les limites liées à la structure. Les plus grands commencent progressivement à jouer ensemble.

2. Expression

Chansons, comptines, danses, histoires, imagiers, jeux de langage, écoute de musique, éveil musical...

Ces activités favorisent un climat affectif sécurisant, développent des relations avec les autres, encouragent le lien entre les différents groupes d'âge et l'adulte. Elles favorisent le langage, la mémoire, la découverte de son corps de son identité, de ses capacités (gestuelles). C'est un temps de rassemblement où l'on doit faire preuve de capacité d'écoute.

Notons que nous avons un coin livre où les enfants ont des livres, des imagiers. Nous avons également des albums que nous ne laissons pas à disposition qui font l'objet d'un temps de découverte ponctuel.

Une animation est mise en place une fois par semaine environ avec l'association « Lire et faire lire » pour un atelier lecture au sein de la structure. Un moment de partage autour de nouveaux livres adaptés et choisis par l'intervenant.

3. Activités manuelles

Pâte à modeler et pâte à sel. La peinture et ses différentes techniques (à doigt, au bouchon, au pinceau, à l'éponge, au rouleau, au pochoir, sur chevalet ou assis à table, sur papier ou autre support...). Les gommettes, le collage, le déchiquetage, les play-maïs. Le dessin : feutres, craies grasses, crayons de couleurs au chevalet ou assis à table...

Ces activités favorisent l'épanouissement, l'éveil des sens (le toucher), l'éveil du sens artistique, l'imaginaire, le respect des consignes, le respect de l'autre. Elles entraînent la liberté de choix, d'expression et elles amènent l'enfant à faire seul.

4. Motricité fine, réflexion

Puzzles, aliments en bois à découper, jeux d'encastrement, jeux d'imagiers ...

Ces activités favorisent chez l'enfant la découverte de ses capacités, de son corps et de ses limites, le respect, les règles de vie et de l'environnement. Elles accompagnent le tissage du lien entre les différents groupes d'âge (entraide), l'accès à l'autonomie (l'adulte doit veiller à s'adapter aux difficultés de chacun).

Elles développent l'imaginaire, la liberté de choix. Les enfants participent à toutes les étapes : installation, participation, rangement.

5. Manipulation

Bac à : semoule, pâtes ou jeux d'eau, jeux de construction, jeux de toucher, cuisine pédagogique pour des ateliers culinaires ...

Ces activités favorisent le toucher, la créativité, les échanges, l'imaginaire, l'intégration dans le groupe. Elles impliquent le respect mutuel, la notion de partage (gestion des conflits), et des notions telles que dedans / dehors, contenant / contenus, le transvasement.

6. Psychomotricité

Les parcours moteurs mis en place permettent de : sauter, courir, ramper, passer dans un tunnel, jouer avec des ballons, grimper... La structure toboggan regroupe plusieurs de ces activités. Nous réalisons également des parcours de motricités au gymnase communal.

Ces activités permettent la découverte de son corps et de ses capacités, de prendre conscience de sa force, d'affronter ses appréhensions et ses peurs. Elles favorisent l'entraide, le respect des autres, des limites liées à la sécurité, la prise de conscience de la mise en danger.

Elles permettent aux enfants de prendre confiance en eux, d'acquérir de l'assurance, de juger de leurs limites, de se construire en tant qu'individus. C'est un moyen d'expression, qui amène à se situer dans l'espace (notion dedans/dehors) et à accéder à l'autonomie (faire tout seul).

7. Découverte de l'environnement naturel et culturel

Jeux de plein air, sorties au parc, au gymnase, jardinage, accès à la bibliothèque... tous les jours les enfants sortent le matin et l'après-midi ainsi un enfant passant sa journée en collectivité va dehors au moins deux fois dans la journée. La terrasse couverte permet de sortir quel que soit la météo.

Ces activités permettent la découverte, l'utilisation, le respect des lieux naturels (jardin, jardins publics aménagés), l'accès à la culture, la manipulation et le toucher (jardinage), la projection dans le temps et la responsabilité.

8. Les événements ponctuels

Ils sont sources d'activités particulières de travail sur des supports originaux qui correspondent aux différents événements thématiques d'une année (ex : les saisons, carnaval, Pâques, Noël ...). Ils permettent aussi de répondre à une demande légitime des parents qui souhaitent voir ce que fait leur enfant. Toutefois nous veillons à ne pas oublier une valeur essentielle : le plaisir de l'enfant et le respect de son envie de faire ou pas les choses.

Nous réalisons le goûter d'anniversaire avec les plus grands qui prépare le gâteau et des dessins.

Les fêtes associant les familles comme la galette des rois, préparée par les enfants et l'équipe le matin en cuisine pédagogique pour ce moment de convivialité, d'échange...

Le multi-accueil est régulièrement associé aux événements du Pôle Enfance Jeunesse en général pour des ateliers communs, en partenariats avec les Enfants scolarisés.

9. les spectacles ou intervenants extérieurs.

Au moins une fois dans l'année les enfants sont conviés à un spectacle organisé par la mairie à la demande de l'équipe. Dans le cadre de la passerelle entre l'école et le multi-accueil, un spectacle commun peut être vu, tout comme avec l'association des assistantes maternelles.

10. Passerelle avec l'école maternelle

Au mois de juin, une fois les inscriptions à l'école maternelle réalisées, l'équipe du multi-accueil organise avec l'équipe enseignante de la maternelle les « matinées passerelle ».

Chaque enfant qui sera scolarisé dans la commune passera un temps à l'école avant la rentrée scolaire. Cette rencontre a pour but de permettre aux enfants de découvrir l'école, dans un cadre sécurisé (avec une animatrice du multi-accueil) et de faire connaissance avec le corps enseignant. Ainsi les enfants sont connus par l'enseignante et l'ATSEM ce qui permettra un premier jour d'école plus serein. Cette visite rassure l'enfant et la famille.

Une fois de retour au multi-accueil, l'équipe peut reprendre avec les enfants le contenu de la visite et tranquilliser les plus inquiets. Les parents sont rassurés de ce premier contact qui se fait en compagnie d'une des personnes de référence du multi-accueil et l'enfant repart avec les photos de l'école pour se familiariser avec tout l'été.

11. Café des parents

Un temps pour les parents, convivial et rassurant.

L'équipe organise une fois tous les 3 mois le café des parents. On y parle de tout et de rien, de la vie de famille, des enfants... Certains anticipent ce moment en venant plus tôt et en apportant des viennoiseries à partager.

Un accompagnement informel et original à la parentalité. Le succès est au rendez-vous ! Parfois de choses essentielles sont évoquées: les difficultés de sommeil de son bébé, les galères de repas, les pleurs. Et mine de rien, les parents se sentent moins seuls. Les difficultés qu'ils rencontrent, d'autres parents les vivent, et l'équipe de la crèche est là pour écouter, répondre, rassurer.

Il y a aussi parfois un invité comme le médecin du multi-accueil ou bien un intervenant extérieur. Tout le monde est gagnant : les enfants bien sûr puisque leur épanouissement est au cœur du projet pédagogique de la structure (l'autonomie, la bienveillance), les parents qui se sentent moins démunis, et les professionnelles qui nouent des relations plus cohérentes et plus fluides avec les parents des enfants accueillis.

12. Soirées pyjamas

Autre évènement ponctuel et qui fait la particularité de notre lieu d'accueil : les soirées pyjamas.

Une partie de l'équipe accueille des enfants dans le cadre du soutien à la parentalité, pour le temps d'une soirée. Pour les enfants, c'est un moment de convivialité, de fête. L'enfant doit accepter la notion de couple de ses parents, et leur permettre de passer un moment sans lui.

La soirée pyjama est proposée à toutes les familles qui fréquentent la Pôle Enfance Jeunesse du multi-accueil (3 mois/4 ans) à l'ACM (3 ans/12 ans).

Les enfants du multi-accueil arrivent à partir de 18h30 ou enchaînent avec leur journée d'accueil. Ils ont dans leur sac leur pyjama ou viennent déjà en tenue.

Nous commençons par un petit temps de jeu puis nous rejoignons si cela est possible les plus grands pour le dîner. C'est un moment d'échange avec les plus grands qui sont ravis d'accueillir les petits dans leur salle. A la fin de repas nous regagnons le multi-accueil pour un petit temps de jeu. Ensuite les enfants sont

réunis pour une histoire pendant les changes puis chacun va se coucher (dans son lit habituel).

Pendant ce temps les parents ont jusqu'à 23 heures pour profiter de leur soirée. Cinéma, restaurant, sortie entre amis ou encore sortie avec leurs aînés.

Chacun vient ensuite chercher son ou ses enfants pour finir la nuit à la maison !

Chaque fois les parents expriment leur satisfaction de pouvoir sortir « sans se soucier » de la sécurité de leur enfant (lieu adapté et professionnels), de retourner au cinéma pour la première fois depuis la naissance du bébé...

Le lundi quand nous demandons si l'enfant n'a pas été trop perturbé c'est toujours la même réponse : pas du tout il s'est rendormi tout de suite et nous, nous sommes très contents d'avoir pu passer une si bonne soirée !

Et une question : La prochaine est prévue quand ?

Conclusion

Ce document, support écrit pour l'équipe, est le reflet du travail journalier et un outil pour accompagner avec bienveillance l'enfant et sa famille.

La réflexion et la remise en question quotidienne du positionnement professionnel permettent de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des parents.

L'épanouissement des enfants dans leur développement global est toujours recherché pour que l'équité soit respectée et que chacun trouve sa place individuelle au sein d'un groupe.

L'équipe doit faire preuve de curiosité intellectuelle pour répondre à l'évolution de la société en matière de coéducation.

Le Projet d'établissement a été réalisé par l'équipe du multi-accueil Pazapas:

La directrice (éducatrice de jeunes enfants)

Les auxiliaires de puéricultures

Les titulaires du CAP petite enfance.

Y ont participé : La directrice de la Pôle Enfance Jeunesse

Les élus de la commission enfance jeunesse

Les parents du Conseil de parents

Visé par la PMI (le Conseil Départemental), la CAF et la MSA et le Conseil municipal.

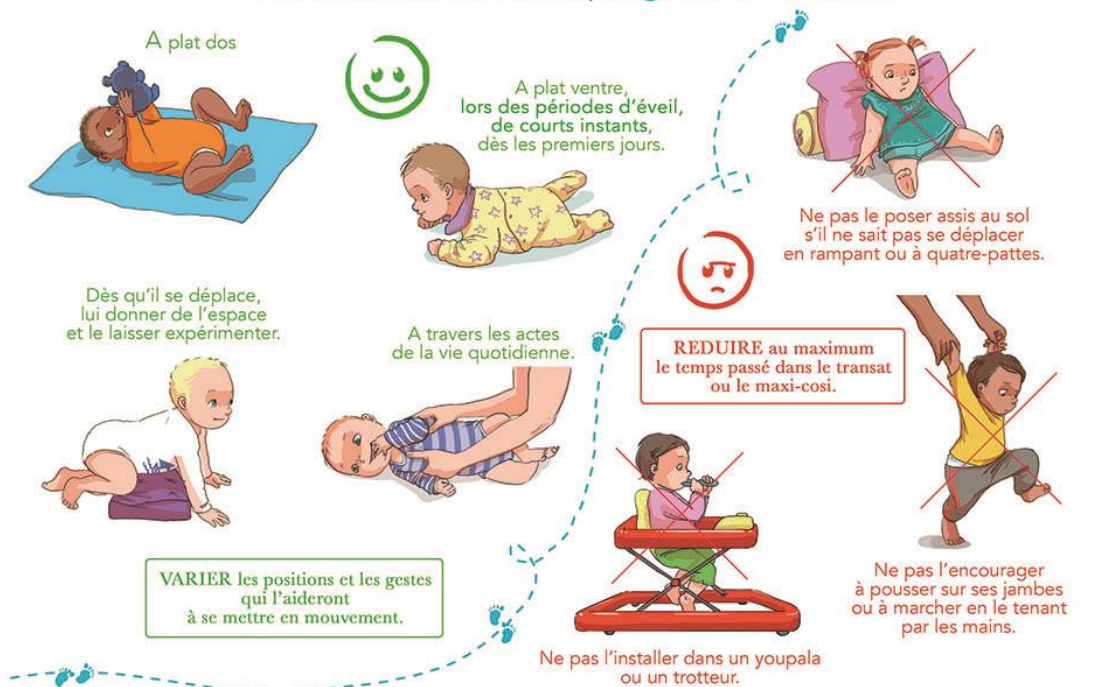
Validé par la Directrice Coordinatrice du Pôle enfance jeunesse

Le 22 février 2019

Annexe 1.



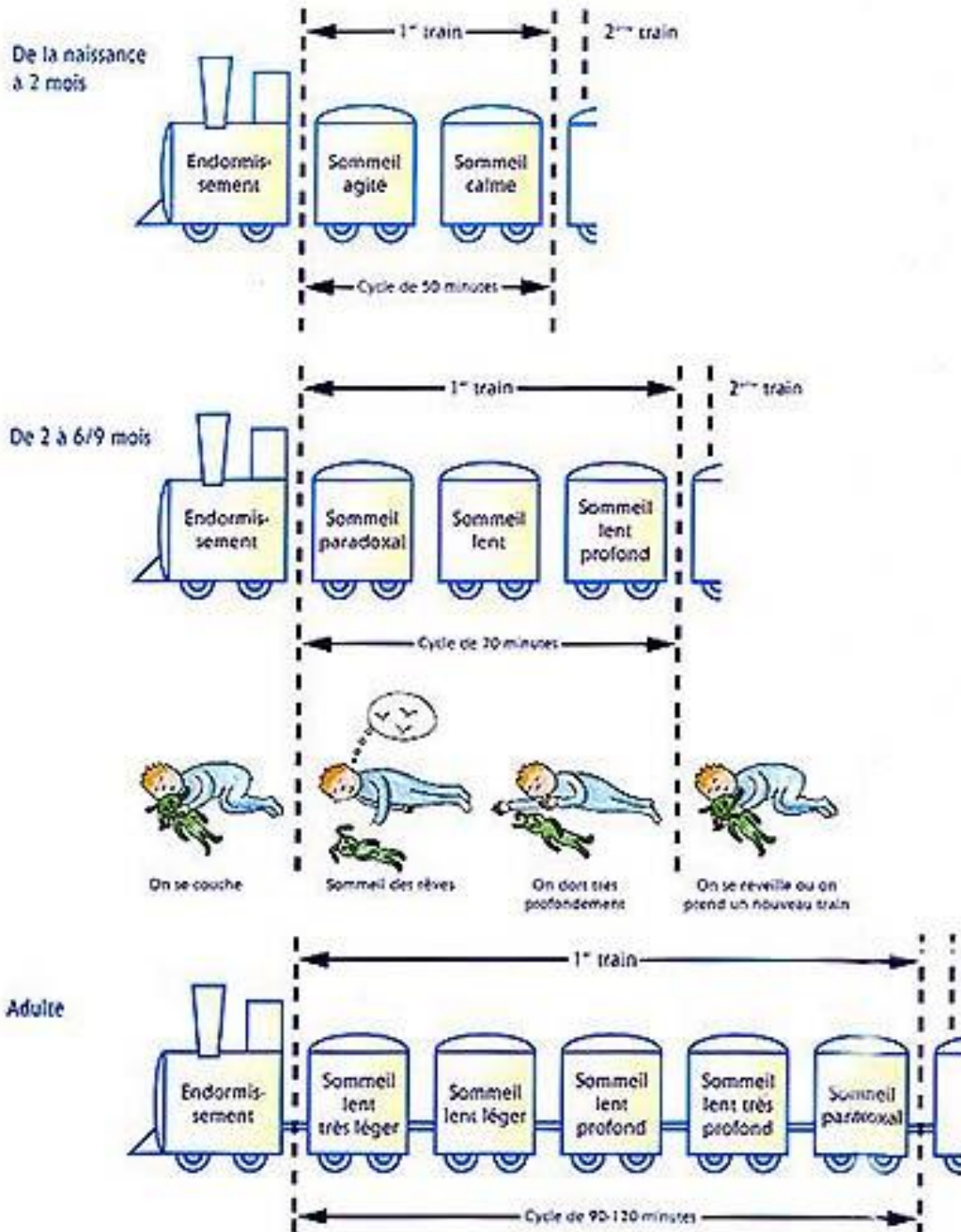
Comment accompagner le bébé?



Si votre bébé tourne la tête toujours du même côté, ou s'il n'est pas à l'aise à plat-dos ou sur le ventre, parlez-en à votre médecin.

Annexe 2.

Le petit train du sommeil



Glossaire, définition des termes techniques

Multi-accueil : désigne un établissement ou service qui associe les accueils réguliers (type crèche), occasionnels (type halte-garderie), collectifs et/ou familiaux, jardins d'enfants, lieux passerelles...

Accueil régulier : représente la capacité en places non réservables, sur des temps fixés à l'avance (prévisibles, programmés), quelle qu'en soit la durée.

Accueil occasionnel : il comprend l'accueil ponctuel et l'accueil d'urgence.

Accueil avec projet d'Accueil Individualisé (PAI) : désigne l'accueil d'un enfant porteur de maladie chronique ou d'un handicap. Il nécessite la mise en place d'un protocole concerté entre les parents, l'équipe éducative, l'équipe soignante et l'équipe de PMI.

ALSH Ou ACM : Accueil de loisirs sans hébergement ou Accueil Collectif de Mineurs, lieu d'accueil pour les enfants à partir de 3 ans

PSU : prestation de service unique. La PSU prend la forme d'un contrat signé entre la structure d'accueil de l'enfant et ses parents. Il s'agit d'un engagement sur un volume d'heures pendant lequel l'enfant sera présent au Multi-accueil sur la base d'un tarif fixé par la CAF.

Réfèrente : La réfèrente sera un repère important pour l'enfant et sa famille pendant toute la durée de la présence de l'enfant au multi accueil. Elle accueille l'enfant pendant sa première semaine de fréquentation du Multi-accueil. Elle établit le lien avec la famille et passe petit à petit le relais au reste de l'équipe, pour que chacune soit en capacité d'accueillir à son tour l'enfant.

Éducateur de jeunes Enfants : L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. En créant un environnement riche et motivant, il contribue à l'éveil des jeunes enfants et à leur apprentissage à la vie sociale. Il crée un environnement permettant la construction de liens sociaux et un accompagnement de la fonction parentale. Pour accomplir ses missions, il est amené à développer des partenariats avec les professionnels du champ sanitaire, social et de l'éducation nationale.

Auxiliaire de puériculture : Elle contribue à la prise en charge, individuelle ou en groupe, de l'enfant bien portant, malade ou porteur de handicap. Elle répond aux besoins quotidiens de l'enfant, des soins spécialisés qu'elle dispense et des activités d'éveil qu'elle organise. Elle exerce ses fonctions de soins au sein d'équipes pluridisciplinaires

CAP petite enfance : Le titulaire du CAP "Petite enfance" est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde de jeunes enfants. Par ses différentes activités auprès de l'enfant, il contribue à son éducation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène de ses différents espaces de vie.

Liaison froide : Méthode de conservation d'un produit entre sa fabrication et sa consommation consistant à en abaisser rapidement la température immédiatement après sa fabrication (jusqu'à moins de 10°C en moins de 2 heures). Il est ensuite conservé au froid (entre 0 et +2 degrés) puis remis en température chaude juste avant sa consommation.